



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

insecticides

Question écrite n° 119093

Texte de la question

M. Bruno Gilles attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'homologation possible des substances actives Imidaclopride et Fipronil. Les études officielles de l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) parues en avril 2005 et de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) en mai 2006 ont montré que ces insecticides utilisés conformément à la réglementation et selon les pratiques n'entraînent pas de danger pour la santé humaine. Par ailleurs, des pays comme la Belgique et la Suisse n'ont pas suspendu ces substances. Les Etats-Unis et la Hollande ont, pour leur part, homologué récemment le Fipronil. La pratique de ces pays confirme également l'innocuité de ces produits. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles suites il entend donner aux conclusions des deux autorités scientifiques précitées.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Gilles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119093

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1730